

RECRUTEMENT D'UN(E) ORGANISTE TITULAIRE

La cathédrale Notre-Dame de Chartres est un haut lieu spirituel de renommée internationale. Elle est le siège de l'évêque, l'église-mère du diocèse et de la paroisse et une basilique mariale. Elle dispose d'un magnifique grand orgue (ainsi que d'un orgue de chœur) en reconstruction, dont les travaux devraient s'achever fin 2026. Dans ce contexte, le recteur de la cathédrale, recrute un organiste titulaire.

Missions principales

L'organiste titulaire reçoit une mission liturgique ; à cette fin, il accomplit les missions suivantes :

- Assurer l'accompagnement de la majorité des Messes dominicales (à titre indicatif, à ce jour, le dimanche à 9h et à 11h, le samedi à 18h) ;
- Accompagner les principales fêtes liturgiques (Noël, Semaine Sainte, solennités et fêtes mariales) et des célébrations diocésaines ;
- Accompagner des célébrations occasionnelles (ex. : mariages, obsèques, requiem...) ;
- Collaborer avec les différents acteurs liturgiques de la cathédrale : prêtres, chantres, chœurs, parmi lesquelles la Maîtrise de la cathédrale ;
- Veiller au bon entretien du grand orgue et de l'orgue du chœur, en lien avec le facteur d'orgue ;
- Collaborer avec le recteur et le référent administratif pour l'organisation des remplacements.

Profil recherché

- Posséder une connaissance approfondie et pratique de la liturgie catholique (cf. la Constitution *Sacrosanctum concilium*) ;
- Posséder une expérience d'accompagnement liturgique ainsi qu'une capacité d'adaptation à la variété des célébrations ;
- Maîtriser l'accompagnement d'assemblée et de chant grégorien, l'improvisation et l'harmonisation, l'interprétation du répertoire de l'orgue et sa mise en adéquation avec la liturgie ;
- Savoir collaborer avec prêtres, chantres, choristes, musiciens, bénévoles et équipes (dans la préparation des offices et les répétitions ; rencontre avec célébrant et chantre avant l'office) ;
- Être disponible et à l'écoute ;
- Manifester un intérêt pour la vie de la paroisse et du diocèse.

Modalités de recrutement

Les dossiers de candidature devront être adressés avant le 20 octobre 2026, par courrier électronique à l'adresse : recrutement@diocesechartres.fr et comporteront les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- La copie des diplômes musicaux ou certificats de formation musicale ;
- Le Certificat d'aptitude d'Artiste Musicien des Cultes ;
- Des références émanant de personnes reconnues dans le domaine liturgique ou musical.

Processus de sélection

A l'issue d'une sélection sur dossier, les candidats retenus seront invités à participer à un concours musical consultatif qui se déroulera sur l'orgue de la cathédrale le 2 janvier 2027 (sous réserve), devant un jury composé de personnalités qualifiées d'un point de vue ecclésial, liturgique et musical (et de façon anonymisée) ; le programme musical sera communiqué aux candidats deux mois avant sa tenue (ils pourront s'entraîner une fois au grand orgue dans les jours qui précèdent). Les candidats retenus après ce concours seront conviés à accompagner deux Messes dominicales (samedi soir et dimanche matin) puis reçus en entretiens individuels, avec l'un des prêtres en mission à la cathédrale et le service RH du diocèse.

Informations complémentaires

- Période d'essai de deux mois, renouvelable une fois ;
- Contrat à durée indéterminée, à temps partiel pour 11h45 par mois fixe plus les célébrations complémentaires au cachet ;
- Prise de fonction, au plus tôt, février/mars 2027.